



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأمم المتحدة  
للأغذية والزراعة

F

# COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

**Point 7.1 de l'ordre du jour provisoire**

**Dix-septième session ordinaire**

**Rome, 18-22 février 2019**

**ÉLABORATION DU RAPPORT SUR *L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE***

## TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphe
I. Introduction .....	1–3
II. Rapport sur <i>L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> .....	4–9
III. Établissement des rapports nationaux .....	10–11
IV. Sources d'information additionnelles.....	12–16
V. Processus d'examen et mise au point du rapport .....	17–19
VI. Programme d'action mondial en faveur de la biodiversité.....	20–21
VII. Indications que la Commission est invitée à donner .....	22

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).



CGRFA 17

## I. INTRODUCTION

1. À sa dernière session, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) s'est félicitée du projet de rapport sur *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le Rapport) et a demandé à la FAO d'en mettre au point la version finale en 2018<sup>1</sup>.
2. Le Rapport, dans sa version finale, porte sur la biodiversité dans les divers secteurs intéressant l'alimentation et l'agriculture (culture, élevage, forêts, pêche et aquaculture), c'est-à-dire non seulement les plantes domestiquées et les animaux d'élevage dont s'occupent les agriculteurs et les éleveurs, les arbres plantés et exploités par les habitants des forêts et les espèces aquatiques que les praticiens du secteur de la pêche et de l'aquaculture exploitent ou élèvent, mais aussi les innombrables autres espèces de végétaux, d'animaux et de micro-organismes qui sont essentielles à la production en contribuant à la formation et au maintien de sols en bonne santé, à la pollinisation des plantes et à la purification de l'eau, en assurant une protection contre les phénomènes climatiques extrêmes, en permettant aux ruminants de digérer les matières végétales fibreuses ou en fournissant toute une série d'autres services essentiels. Le Rapport s'intéresse aussi aux espèces sauvages (sans se limiter aux espèces aquatiques d'élevage et aux arbres forestiers déjà indiqués) qui sont récoltées à des fins de consommation alimentaire et autres. Les micro-organismes utilisés pour la transformation des aliments et divers processus agro-industriels sont également pris en compte. Cependant, l'accent est mis principalement sur les interactions qui existent entre les différents secteurs et sur les éléments de la biodiversité qui n'ont pas encore été abordés dans le cadre des évaluations sectorielles mondiales de la Commission<sup>2</sup>.
3. Le présent document donne un bref aperçu des principaux constats du Rapport, ainsi qu'une vue d'ensemble des activités menées depuis la seizième session ordinaire aux fins de l'établissement de la version finale. Par ailleurs, il fait le point sur l'élaboration des rapports nationaux, présente les autres sources d'information utilisées pour l'établissement du Rapport et apporte des précisions concernant le processus d'examen et de mise au point du Rapport, y compris la version abrégée. Le Rapport intégral ainsi que la version abrégée seront lancés au cours de la session.

## II. RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE

4. L'utilisation durable et la conservation de la biodiversité dont dépendent l'agriculture, les forêts, la pêche et l'aquaculture revêtent une importance vitale dans le cadre des efforts mis en œuvre pour répondre aux besoins croissants de l'humanité, en termes de denrées alimentaires, d'aliments pour animaux, de fibres et de combustibles, tout en préservant la planète pour les générations futures. La biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture fournit également une série de services essentiels en contribuant notamment à la pollinisation, à la lutte contre les organismes nuisibles, à la santé des sols, à la création d'habitats et à bien d'autres fonctions. De plus, elle concourt au renforcement de la résilience des systèmes de production et des moyens d'existence face aux chocs et aux crises, en particulier le changement climatique, et cela notamment par la voie d'habitats importants pour la pêche comme les mangroves qui offrent une protection contre les conditions climatiques extrêmes, et de races animales et variétés végétales plus résistantes à la sécheresse.
5. Le rapport sur *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* constitue une étape essentielle vers l'obtention d'une image complète de l'état de cette biodiversité et de son utilisation, offrant ainsi une base solide pour la conception d'interventions efficaces propres à améliorer la résilience et la viabilité des systèmes alimentaires. Le processus d'élaboration du Rapport, qui a demandé cinq ans de travail, a fait intervenir plus de 150 auteurs et relecteurs qui ont fondé leur analyse sur 91 rapports nationaux, établis par plus de 1 300 collaborateurs. Ce rapport, de portée mondiale et à caractère participatif, marque une étape importante du processus de la Décennie des Nations Unies pour la diversité biologique.

<sup>1</sup> CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphes 10 et 13.

<sup>2</sup> <http://www.fao.org/cgrfa/assessments/global-assessments/sow/fr/>.

6. Le Rapport expose en détail les nombreux avantages que la biodiversité apporte à l'alimentation et à l'agriculture; il étudie la façon dont les agriculteurs, les éleveurs, les habitants des forêts et les pêcheurs ont adapté et préservé cette biodiversité; et il met en lumière les principaux facteurs de changement à prendre en compte. Les interventions humaines qui causent une diminution rapide de la biodiversité au sein des systèmes de production alimentaire et agricole, aux niveaux des ressources génétiques, des espèces et des écosystèmes, y sont également recensées. Les changements dans l'utilisation des ressources en terres et en eau, la pollution, la surexploitation, le changement climatique et la croissance démographique comptent parmi les principaux facteurs responsables de cette perte de biodiversité.

7. Le Rapport présente de nombreux exemples de politiques et de pratiques donnant de bons résultats. Il fait valoir les politiques, les pratiques et les options qui favorisent l'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, contribuant ainsi à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, les écosystèmes fonctionnels, la productivité, la durabilité, la résilience et la sécurité des moyens d'existence. Les pratiques mises en avant doivent être reproduites à plus grande échelle, partout dans le monde, afin d'encourager une meilleure utilisation de cette biodiversité et d'en favoriser la conservation.

8. Un certain nombre de difficultés sont attachées à l'utilisation durable et à la conservation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. Le Rapport met en évidence les besoins et les priorités dont les pays ont fait état en ce qui concerne l'évaluation, le suivi et la gestion de cette biodiversité, ainsi que les cadres favorables à mettre en place ou à renforcer à cet égard.

9. Le Rapport se compose de cinq parties.

**Partie A – Vue d'ensemble:** Le chapitre 1 définit le contexte de l'évaluation et présente les principaux concepts et définitions utilisés dans le Rapport. Le chapitre 2 donne un aperçu des contributions que la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture apporte à la fourniture de nombreux services écosystémiques, aux moyens d'existence, à la résilience des systèmes de production, à l'intensification durable de la production alimentaire et agricole ainsi qu'à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

**Partie B – Facteurs de changement, situation et tendances:** Le chapitre 3 est consacré à l'examen des principaux facteurs de changement qui affectent la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. Le chapitre 4 présente une analyse de la situation et des tendances de cette biodiversité, accompagnée d'une réflexion sur l'état des connaissances dans ce domaine.

**Partie C – Situation concernant la gestion:** Le chapitre 5 fait le point sur l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et se penche en particulier sur les approches relatives aux paysages terrestre et marin et à l'écosystème, la diversification des systèmes de production et les pratiques de gestion qui exploitent cette biodiversité ou qui contribuent à sa conservation et à son utilisation durable. Il aborde également la question du rôle que jouent les micro-organismes dans la transformation des aliments, les pratiques agro-industrielles et le système digestif des ruminants. Enfin, on y trouve une étude des activités de sélection (amélioration génétique) pour différentes catégories de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. Les chapitres 6 et 7 traitent, respectivement, de l'état d'avancement des initiatives de caractérisation et de conservation en faveur de la biodiversité.

**Partie D – Cadres favorables:** Le chapitre 8 fait le point sur la situation en ce qui concerne les politiques, les institutions et les capacités qui contribuent à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.

**Partie E – Conclusions:** Le chapitre 9 présente une analyse des besoins relatifs à la gestion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et des défis à relever dans ce domaine.

### III. ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS NATIONAUX

10. À sa dernière session, la Commission s'est félicitée du projet de rapport<sup>3</sup> et a invité les pays qui ne l'avaient pas encore fait à soumettre leurs rapports (ou les modifications apportées aux rapports déjà présentés) pour le 30 juin 2017, au plus tard<sup>4</sup>. À cette date, 20 nouveaux rapports nationaux avaient été reçus, portant ainsi à 91 le nombre total des rapports nationaux officiels approuvés (tableau 1).

11. Tout au long du processus, le Secrétariat a maintenu des contacts fréquents et réguliers avec les pays afin de les aider à élaborer leurs rapports. Grâce à un soutien financier de l'Allemagne, de l'Espagne et de la Norvège, 25 pays en développement ont reçu des fonds qui leur ont permis de faire participer les parties prenantes concernées au processus d'établissement des rapports nationaux et aux consultations pertinentes. Les fonds extrabudgétaires et l'aide en nature qu'ont fourni l'Allemagne et l'Espagne ont permis à la FAO d'organiser des consultations régionales dans six régions pendant la période allant de mars à mai 2016, auxquelles ont pris part 154 participants de 88 pays et de dix organismes régionaux et internationaux.

### IV. SOURCES D'INFORMATION ADDITIONNELLES

12. Le Rapport s'appuie sur les informations issues des rapports nationaux, des rapports sur l'état des ressources génétiques dans le monde (ressources phytogénétiques, ressources zoogénétiques, ressources génétiques forestières et ressources génétiques aquatiques)<sup>5</sup> ainsi que d'un certain nombre d'études de référence réalisées sous la conduite de la Commission, d'études thématiques, de rapports émanant d'organismes internationaux, de rapports de synthèse régionaux et d'autres sources d'information.

**Tableau 1. Vue d'ensemble des rapports nationaux et répartition régionale**

Région	Pays
Afrique (19)	Angola, Burkina Faso, Cameroun, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Guinée, Kenya, Mali, Niger, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe
Asie <sup>6,7</sup> (9)	Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Chine, Inde, Malaisie, Népal, Sri Lanka, Viet Nam
Europe et Asie centrale (23)	Allemagne, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France <sup>8</sup> , Géorgie, Hongrie, Irlande, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie
Amérique latine et Caraïbes (16)	Argentine, Bahamas, Brésil <sup>9</sup> , Costa Rica, Équateur, El Salvador, Grenade, Guyana, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Sainte-Lucie, Suriname
Proche-Orient et Afrique du Nord (13)	Algérie, Arabie saoudite, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Liban, Maroc, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Soudan, Yémen.
Amérique du Nord (1)	États-Unis d'Amérique
Pacifique (10)	Fidji, Îles Cook, Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nioué, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga

<sup>3</sup> CGRFA-16/17/Inf.10 Rev.1

<sup>4</sup> CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphes 10 et 11.

<sup>5</sup> <http://www.fao.org/cgrfa/assessments/global-assessments/sow/fr/>

<sup>6</sup> La République démocratique populaire lao a présenté comme rapport national son Programme national pour la biodiversité agricole et le Plan d'action II (2015-2025) correspondant. Certaines informations issues de ce rapport sont prises en compte.

<sup>7</sup> Certaines des informations contenues dans le rapport national présenté par le Japon en 2018 sont prises en compte.

<sup>8</sup> La France a présenté un projet de rapport.

<sup>9</sup> Les informations relatives au Brésil sont issues d'un rapport succinct. Un rapport complet a été présenté par la suite.

### **Études thématiques**

13. La Secrétaire a commandé la réalisation de cinq études thématiques portant sur les sujets ci-après, qui sont publiées au fur et à mesure sur le site web de la Commission:

*La biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et les services écosystémiques*

*La biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture: perspectives des petits fournisseurs de denrées alimentaires*

*La contribution de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture à la résilience des systèmes de production*

*La contribution de la biodiversité à l'intensification durable de la production alimentaire*

*Les liens entre les zones protégées et la conservation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.*

### **Rapports émanant d'organismes internationaux**

14. En avril 2016, la FAO a invité 55 organismes internationaux à communiquer des informations sur leurs activités intéressant la gestion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, en utilisant un questionnaire normalisé pour établir leurs rapports. Vingt-six organismes ont ainsi fourni des données concernant leurs activités<sup>10</sup>. Par ailleurs, Oxfam a présenté, de sa propre initiative, un rapport sur le rôle des femmes dans la gestion de la biodiversité, intitulé *Women's roles in biodiversity management from lessons to practice and impact: scaling up pathways in people's biodiversity management* et contenant des études de cas relatives au Pérou, au Viet Nam et au Zimbabwe.

### **Rapports régionaux de synthèse**

15. Plusieurs consultations régionales informelles se sont tenues en 2016 et un rapport de synthèse a été élaboré pour chacune des régions concernées. Le contenu de ces rapports a constitué une source d'information aux fins de l'établissement du Rapport. Les rapports régionaux de synthèse sont publiés, dans leur version finale, sur le site web de la Commission au fur et à mesure de leur disponibilité.

### **Autres sources d'information**

16. Le Rapport tire également parti d'autres sources d'information pertinentes: bases de données internationales<sup>11</sup>, rapports mondiaux (y compris ceux de la FAO), publications scientifiques, rapports nationaux, stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité visant à soutenir la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique (CDB), et autres. Plus de 1 500 références différentes sont citées dans le Rapport, ce qui atteste l'ampleur de l'examen et de l'analyse effectués.

## **V. PROCESSUS D'EXAMEN ET MISE AU POINT DU RAPPORT**

17. À sa dernière session, en janvier 2017, la Commission a demandé au Secrétariat de présenter le projet de rapport révisé et un projet de version abrégée pour le 1<sup>er</sup> mars 2018 au plus tard et d'inviter les membres et les observateurs à formuler des observations à leur sujet pour le 16 juin 2018 au plus tard<sup>12</sup>. La FAO a élaboré le projet de rapport révisé, en s'appuyant sur l'analyse de 91 rapports nationaux et d'autres sources d'information et en tirant parti de la collaboration de spécialistes externes et d'organismes partenaires, soit au total plus de 150 personnes (auteurs, collaborateurs et relecteurs). Le Rapport fait état de toutes ces contributions, à la section Remerciements.

<sup>10</sup> Rapports disponibles à l'adresse <http://www.fao.org/cgrfa/topics/biodiversity/international-organizations/fr/>

<sup>11</sup> En particulier, la base de données statistiques de la FAO (FAOSTAT), la base de données FAO/INFOODS sur la composition des aliments pour la biodiversité, le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS), le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (WIEWS) et la Liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

<sup>12</sup> CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 12.

18. Par la lettre circulaire C/CBD-8 datée du 28 février 2018, la Secrétaire a invité les membres et les observateurs à faire part de leurs observations concernant le projet de rapport révisé, dont les divers chapitres ont commencé à être publiés, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2018, sur un site web protégé par un mot de passe. Le projet de version abrégée du Rapport a été affiché sur ce même site, pour examen, en octobre 2018. Quinze pays et deux organismes internationaux ont présenté des observations concernant le projet de rapport révisé et le projet de version abrégée.

19. À la demande de la Commission<sup>13</sup>, en 2018 la FAO a mis au point la version finale du Rapport, en tenant compte des observations communiquées par les pays membres, les observateurs et les relecteurs internes et externes. Au moment de la rédaction du présent document, le Rapport était en phase de mise au point finale (correction d'épreuves, conception et mise en page), en vue de son lancement lors de la dix-septième session ordinaire de la Commission, en février 2018.

## **VI. PROGRAMME D'ACTION MONDIAL EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ**

20. À sa dernière session, la Commission a demandé au Secrétariat de présenter la version finale du Rapport lors des réunions internationales pertinentes afin que celui-ci puisse servir de base et apporter une contribution utile au programme d'action mondial en faveur de la biodiversité et, en particulier, à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) pertinents<sup>14</sup>.

21. Depuis la dernière session de la Commission, le Secrétariat a continué de rendre compte de l'élaboration du Rapport lors des réunions internationales pertinentes, afin que celui-ci puisse apporter une contribution utile au programme d'action mondial en faveur de la biodiversité et être reconnu dans le cadre de ce processus. Les messages clés du Rapport final ont été présentés lors d'une manifestation tenue en marge de la quatorzième réunion de la Conférence des Parties à la CDB. En adoptant sa décision XIV/30<sup>15</sup>, la Conférence des Parties s'est félicitée de l'efficacité de la coopération entre la FAO et la CDB et a salué les progrès réalisés dans l'établissement du Rapport. S'agissant du processus d'élaboration du cadre mondial sur la biodiversité pour l'après-2020, elle a aussi souligné que les rapports sur l'état des ressources génétiques dans le monde ainsi que d'autres rapports d'évaluation établis par la FAO représentaient des sources d'information essentielles dont l'utilisation permettra d'établir la documentation relative au processus pour l'après-2020 et d'éclairer les activités qui seront menées à ce titre. À sa treizième réunion, la Conférence des Parties avait déjà invité la Commission à envisager d'élaborer un plan d'action mondial sur la base du rapport sur *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*<sup>16</sup>.

## **VII. INDICATIONS QUE LA COMMISSION EST INVITÉE À DONNER**

22. La Commission souhaitera peut-être:

- a) réserver un accueil favorable au Rapport;
- b) demander au Secrétariat de:
  - i. donner une large diffusion au Rapport et d'en communiquer les messages clés aux parties prenantes concernées, notamment dans le cadre de séminaires régionaux (sous réserve des fonds disponibles);
  - ii. présenter le Rapport aux chefs de secrétariat de la CDB et d'autres organismes et instruments internationaux, afin de favoriser la diffusion de celui-ci;

---

<sup>13</sup> CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 13.

<sup>14</sup> CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 14.

<sup>15</sup> UNEP/CBD/COP/DEC/XIV/30.

<sup>16</sup> UNEP/CBD/COP/DEC/XIII/3.

- iii. présenter la version finale du Rapport lors de réunions internationales pertinentes afin que celui-ci puisse servir de base et apporter une contribution utile au programme d'action mondial en faveur de la biodiversité et, en particulier, à la réalisation des objectifs de développement durable visés;
- c) appeler les gouvernements et les donateurs à fournir les ressources financières nécessaires à la traduction et à la diffusion du Rapport et de sa version abrégée;
- d) inviter les pays à donner suite aux constats de leurs rapports nationaux, et cela, par la mise en œuvre aux niveaux national et régional, selon qu'il convient, de politiques, de programmes et d'activités appropriés.